

Mais où sont les jeunes des quartiers défavorisés ?

Ils sont sur le devant de la scène !

Qui les accompagne ? Qui les aide ? Qui leur fait confiance ?

La République... par le biais de la Politique de la ville, leur donne des moyens d'agir. Ainsi, les jeunes deviennent acteurs, des citoyens à part entière, au sein de leur quartier et de l'agglomération.

Concrètement, nous, les jeunes pouvons prétendre à des sorties éducatives, à des séjours, à des animations de loisirs qui sont encadrées par les animateurs médiateurs de la direction politique de la ville de Mont de Marsan Agglomération. Mais aussi, nous participons à des ateliers proposés par des acteurs associatifs comme par exemple des ateliers sur le thème de la laïcité et la démocratie avec la Ligue des Droits de l'Homme et la Ligue de l'enseignement ; des ateliers sur l'estime de soi et la communication avec l'IREPS (institut régional de l'éducation et la promotion à la Santé). Nous, les jeunes des quartiers participons aussi à la Fête Mosaïque portée par le MRAP, à la commémoration des enfants juifs en lisant les lettres des enfants

exterminés, aux résidences d'artistes du Café Music, à des activités sportives et culturelles (ex : boxe, rugby, danse, théâtre...)

Être sensible au devenir des jeunes, c'être à l'écoute de leurs difficultés mais aussi de leurs ambitions qui représentent la clé de leur émancipation. Partageons tous ensemble ce dessein et cette philosophie afin de prévenir les situations **NEET** (not in Education, Employment or Training), désignant les jeunes qui ne sont ni étudiants, ni employés, ni en formation, les **invisibles**.

Promouvons tous ensemble le « Faire société ».

Concrètement que se passe-t-il pour les jeunes dans les quartiers prioritaires ?

L'ensemble de la société civile, en particulier les associations et les habitants des quartiers prioritaires, sont parties prenantes de leur politique de la ville. Désormais, tous les dispositifs (contrats de ville et projets de renouvellement urbain) sont conçus et pilotés en associant les citoyens concernés.

Des conseils citoyens sont créés dans les territoires prioritaires. Ils ont pour mission d'être des lieux d'échanges entre habitants, d'assurer la représentation des habitants

dans toutes les instances du contrat de ville et de constituer un espace permettant les initiatives à partir des besoins des habitants.

Nous les jeunes, pouvons ainsi être aidés, accompagnés en terme d'accès à un logement, à une formation professionnelle qualifiante, à l'emploi, aux soins, aux services au public, à la cohésion sociale, aide aux mobilités mais aussi prétendre à de l'offre culturelle, sportive, aux loisirs.

Pour les mineurs comme moi, je tiens à vous évoquer une action concrète riche en rencontre et en découverte : par le biais de la Ligue de l'enseignement, le dispositif Junior association a permis à 18 jeunes de s'engager dans un parcours citoyen.

Nous, les jeunes de la Junior association Peyrouat Teenagers, nous développons l'Empowerment collectif, nous développons notre capacité à exprimer nos choix et agissons en conséquence.

Nous sommes tous parfaitement conscients des maux de la société mais nous ne les alimentons pas.

Être acteur, c'est agir, penser et s'entourer de bonnes personnes ...

Nous remercions tous les adultes qui nous font confiance et nous permette d'y parvenir.

